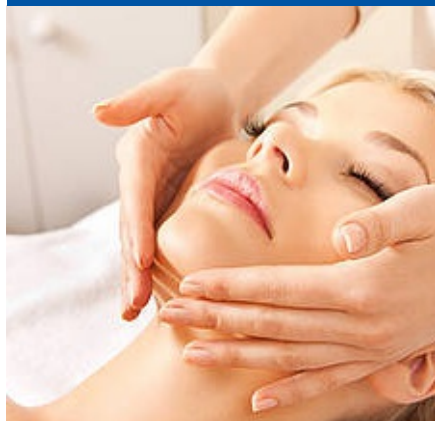


ACTUALITÉS

Esthétique - OPCA - Retrouvez les règles de prise en charge 2015 de la formation professionnelle



EN PRATIQUE

Publié le : 14.10.2015 - Modifié le : 06.03.2018

La Section Paritaire Professionnelle des entreprises de l'Esthétique a défini les règles de prise en charge 2015 intégrant les nouvelles modalités liées à la réforme de la formation professionnelle.

Retrouvez tous les **critères de prise en charge de votre OPCA** (plan de formation, professionnalisation, Compte Personnel de Formation (CPF)).

Vous souhaitez en savoir + ?

Contactez votre conseiller ou vos [interlocuteurs Opcalia](#).

A LIRE AUSSI : CPF – LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

A LIRE AUSSI : PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION